



AVIS PUBLIC
DEMANDES D'USAGE CONDITIONNEL

Lors de sa séance qui sera tenue à compter de 18 h 30, le 26 mai 2026, le conseil municipal se prononcera sur les demandes d'usage conditionnel suivantes :

Emplacement :	Lot 3 420 858, boulevard industriel (Saint-Jean)
Objet de la demande :	Le projet vise à autoriser l'installation d'un panneau-réclame numérique d'une superficie de 5,74 mètres carrés en bordure du boulevard Industriel et à proximité de la rue Boucher.
Emplacement :	Lot 3 267 854, rue Jean-Talon (Saint-Luc)
Objet de la demande :	Le projet vise à autoriser l'installation d'un panneau-réclame numérique d'une superficie de 11,48 mètres carrés au croisement de la rue Jean-Talon et du boulevard Saint-Luc.
Emplacement :	Lot 5 504 127, autoroute 35 (Saint-Jean)
Objet de la demande :	Le projet vise à autoriser l'installation d'un panneau-réclame numérique d'une superficie de 19,87 mètres carrés au croisement de la sortie de l'autoroute 35 et du boulevard du Séminaire Nord.

Cette séance du conseil municipal se tiendra dans la salle du conseil de l'hôtel de ville située au 188, rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu.

Toutes les personnes et tous les organismes qui désireront s'exprimer pourront se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes au cours de cette séance.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Ce 6^e jour de mai 2026

(S) Pierre Archambault
Greffier, avocat, MBA